Mercredi 5 septembre 1923. — N° 102. TELEPHONE 52 63me année.

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LES LUNDI MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS
SUISSE : Un an fr. 9.— (avec *Bulletin officiel* fr. 13.50
ETRANGER : 15 fr. par an (avec *Bulletin* 22 fr.)
(Expédition des 3 numéros de la semaine le vendredi soir)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY
Compte de Chèques postaux IIc 58
Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES (Corps 7)
Canton : 20 ct. ; Suisse : 25 ct. ; Etranger : 30 ct. la ligne
RÉCLAMES : 50 ct. la ligne ou son espace
S'adresser à Publicitas, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'Administration du *Confédéré*

La Science helvétique
au pied du Cervin
30 août — 2 septembre 1923

L'an passé, à pareille époque, le Club alpin suisse tenait ses assises annuelles, à Zermatt, sous la neige, à la fin de la plus maussade des saisons d'été. La semaine écoulée, les naturalistes suisses ont été quand même plus heureux à l'issue d'une période rare de chaleur et de lumière. Si le brouillard importun a malencontreusement accompagné au Gornergrat les hôtes distingués, pour la réception desquels on avait coquettement pavoisé la petite « ville » alpestre de Zermatt, la fête s'est terminée en beauté et les congressistes ont quitté la station enchantés des quelques rapides journées passées en Valais.

C'est jeudi soir que s'est ouverte à l'hôtel Victoria, à Zermatt, la 104me session de la vénérable Société helvétique des Sciences naturelles, fondée en 1815. Nous avons déjà eu l'occasion de rappeler à nos lecteurs que cette association nationale nous a pour la cinquième fois fait l'honneur de se réunir en Valais. La première fois, ce fut au Grand-St-Bernard en 1829, puis à Sion en 1852, à Brigue en 1880 et déjà une première fois à Zermatt en 1895, sous la présidence de M. P.-M. de Riedmatten.

Celle de 1923, a été dirigée par M. le Chne M. Besse de Riddes, un patient et méritant botaniste qui a été l'objet dernièrement d'une distinction flatteuse de l'Université de Lausanne laquelle lui a décerné le titre de Docteur « honoris causa ». On sait que M. Besse préside depuis de longues années notre Murithienne valaisanne — à laquelle malheureusement les Valaisans ne s'intéressent pas assez. La réunion annuelle coïncidait cette année avec celle de son « alma mater », si l'on peut désigner ainsi la Société Helvétique. Le Comité élargi de la Murithienne constituait le Comité d'organisation de la fête de Zermatt.

M. Besse a été bien inspiré d'inaugurer la série des travaux scientifiques de Zermatt en faisant une revue de nos concitoyens valaisans qui depuis Félix Platter et Gaspard Collinus (au 16me siècle) se sont fait un nom trop ignoré — même des professionnels aujourd'hui — et ont honoré notre canton en consacrant, avec amour et désintéressement, une bonne partie de leur vie à l'étude des sciences naturelles dont le but est à la fois idéal et utilitaire. L'étude de M. Besse a été très applaudie et pour beaucoup une révélation. L'auteur a mentionné brièvement des travaux et des essais originaux de chercheurs isolés dans nos montagnes et dont certains n'ont pas encore, à l'heure qu'il est, la place qu'ils mériteraient dans l'histoire des sciences.

La réception était confiée à M. Amann, le bactériologue bien connu de Lausanne, vice-président de la Murithienne.

Le numéro spécial de fête du « Journal de Zermatt » nous donne la liste des onze sections qui avaient des séances séparées. Elles travaillèrent ferme, surtout dans la journée brumeuse de vendredi. A quelque chose brouillard est bon !

Mais à part ces séances particulières, aussi instructives qu'animées, on entendit toute une série de conférences générales que nous voulons énumérer.

La première causerie qui suivit vendredi le rapport de M. Besse était d'un grand intérêt pour le Valais. M. le Dr Faes, de Lausanne, a parlé sur le sujet malheureusement de trop brûlante actualité : « Le phylloxéra en Valais et la reconstitution du vignoble ».

M. le Dr O. Bayard, de St-Nicolas, a parlé de « la prophylaxie du goître ». Il a rendu compte des études et des expériences qui ont été entreprises depuis quelques années en vue de la lutte contre cette pénible infirmité qui afflige en Suisse plus de personnes qu'on ne pense. On croit généralement que le nombre des goitreux est en diminution; il n 'en est rien; chaque année de 1 à 2000 jeunes citoyens sont déclarés inaptes au service militaire à cause de cette infirmité. Le goitre est endémique en Suisse et notre pays est des plus fortement atteints. Les cantons les plus affectés, à dit M. Bayard, sont ceux de Fribourg, Berne et Argovie. Enfoncées les « sonnailles du Valais » et détruit ce stupide cliché dont les ignorants se servaient contre nous. Nous faisons cette constatation, nous prions de le croire, sans aucun seniment de malveillance à l'égard de nos Confédérés plus atteints que nous, mais seulemen pour rectifier des allégations erronées. Chacun comprendra. Cuique suum !

Autre observation d'un phénomène corrélatif avec celui du goître : sur un nombre égal d'habitants la Suisse a trois fois plus de sourds-muets que les autres pays d'Europe.

M. le Dr Bayard a fait, dans sa zone d'activité, des observations et des expériences personnelles qui confirment à celles de confrères autorisés et qui l'amènent à conclure comme eux à recommander catégoriquement le mélange d'une faible quantité, selon un dosage précis, d'iode au sel de cuisine.

M. O. Lutschg, ingénieur du Service topographique fédéral, est revenu sur un sujet qu'il avait déjà traité il y a quelques mois à Sion, à savoir : Le régime de la chute des pluies dans la région du Mont-Rose. Pour des causes atmosphériques soumises à des conditions topographiques exceptionnelles, ces chutes de pluie dégénèrent parfois en un véritable déluge qui provoque des crues subites et ruineuses pour les riverains des deux Viège (en 1920 particulièrement).

Samedi, au Gornergrat, M. le Dr de Quervain de Zurich, s'est occupé des tremblements de terre de la Suisse et particulièrement des phénomènes sismiques qui se sont manifestés en Valais, et M. le professeur E. Argand, de Neuchâtel, a scruté les mystères de la géologie des environs de Zermatt.

On sait que Viège notamment fut très éprouvée par le tremblement de terre de 1855.

Belle soirée populaire, samedi soir. Les hôtes de Zermatt et toute la population locale ont participé à la fête de nuit splendidement éclairée. Une foule se pressait dans les rues et dans le jardin de l'hôtel du Mont Cervin. L'église britannique surtout était féeriquement illuminée. Des feux d'artifice sillonnaient le ciel pendant que tour à tour le Männerchor local et l'excellente musique « matterin » faisaient applaudir leurs productions patriotiques. L'assistance a applaudi également les deux discours prononcés en plein air, en allemand par M. le conseiller d'Etat Burgener, et en français par M. le Chne Ignace Mariétan, professeur au collège de St-Maurice. L'un et l'autre ont exalté la nécessaire union de toutes les classes du peuple suisse en face de l'inquiétante crise actuelle. Le but ultime de la science, qui ne se confine pas dans une tour d'ivoire isolée, est de collaborer à la grandeur de la patrie et de faciliter la tâche aux clases laborieuses, aux humbles et méritants ouvriers courbés sur l'enclume ou sur le sillon. Le peuple doit considérer les hommes de science comme ses meilleurs auxiliaires. La population de Zermatt qui a fait un si aimable accueil aux congressites a bien compris cette vérité.

L'homme, armé par la science, a engagé, avec la nature, un duel gigantesque et les préoccupations actuelles des Valaisans sont d'ordre scientifique, a dit M. Mariétan, rappelant les travaux grandioses de Barberine et la vaste entreprise de l'assainissement de la plaine du Rhône, etc.

Les jodleurs de Zermatt méritent aussi une mention.

Le banquet de clôture à l'hôtel Victoria, dimanche, réunissait de nombreux convives charmés par l'orchestre des hôtels Seiler, les aimables toasts et les vins offerts par l'Etat et quelques maisons valaisannes.

On entendit d'abord un représentant de l'harmonieuse langue de Dante : le Dr Verda, chimiste cantonal à Lugano, puis M. Amann, et M. Burgener, qui félicita vivement les organisateurs de la fête, les « chevilles ouvrières de la science ». Il fait part de ses craintes de voir notre jeunesse, trop exclusivement orientée vers l'utilitarisme et l'affarisme, il rappelle en l'appelant le « père de la Pierre des Marmettes » à Monthey, que c'est à M. Delacoste également représentant du Conseil d'Etat à Zermatt, que l'on doit la conservation de ce remarquable monument préhistorique. M. Maurice Lugeon, le géologue vaudois bien connu, fit un résumé des travaux accomplis pendant les dernières journées scientifiques avec des tours de phrase humoristiques et pittoresques. Il a rappelé la bataille des hommes de science contre le goitre et le phylloxéra et il a appelé le géologue Argand le constructeur des Alpes, etc.

Naturellement, on n'a pas oublié dans les discours la majesté et le symbolisme du Cervin, ni la famille Seiler (M. Hermann Seiler assistait au banquet), ni M. Marguerat, le dévoué directeur de la voie ferrée Viège-Gornergrat, ni les autorités locales. La présence de nombreuses dames embellissait la cérémonie de dimanche.

M. le conseiller fédéral Chuard, qui s'occupa des sciences naturelles avant de devenir magistrat cantonal puis fédéral, a été empêché de venir à Zermatt en cette circonstance. Son absence a été vivement regrettée par ses amis les naturalistes.

Les trains du V.-Z. ramenaient chez eux dimanche soir une grande partie des naturalistes qui emportaient la meilleure impression de ce bref séjour au cœur des montagnes du Valais.

Nous terminons le compte rendu des journées de Zermatt en rendant homage à l'activité des membres du Comité, en particulier à MM. de Werra et de Riedmatten et en citant les maisons amies de la Murithienne qui ont fait quelques dons pour la fête de Zermatt : MM. Maurice Gay, Sion, fruits, Masson, Mont d'Or, Gattlen, St-Léonard (vins), Bodenmuller et Cie, Viège (vin des Payens). Merci.

— La prochaine réunion de la Société Helvétique des Sciences naturelles aura lieu à Lucerne en 1924.

Un Murithien.

L'effroyable cataclysme du Japon

Les morts se comptent par centaines de mille

L'immense catastrophe qui vient de désoler le Japon paraît être plus étendue que ce que nous en avons pu dire au dernier numéro.

Le palais impérial de Tokio est sauvé. Il a subi des dégâts partiels ; la ville est dévastée, à l'exception des quartiers d'Ushigama. Dans une partie du quartier de Koishigama, la presque totalité de ceux de Yet-Sut-Ya et d'Aoyamadori, les bâtiments en ciment armé se sont écroulés. Le quartier de Kukagama a été inondé par un raz-de-marée. On n'aperçoit plus aucune maison à Amakusa ni à Yokusaka. Les dépôts maritimes de Yokusaka semblent avoir été balayés. Enoskima, ville sacrée et lieu de villégiature, ainsi que Kamaskusa sont submergées. La fumée continue à s'échapper du volcan de l'île Oskima.

A Tokio, les flammes se sont propagées à l'arsenal qui a fait explosion et a été détruit. Cette explosion a fait plusieurs milliers de victimes. Les dégâts sont les plus importants dans le district de Yamanote. Des milliers de personnes manquent d'eau et de vivres. En s'écroulant, un édifice à Marumouchi, a fait de nombreuses victimes. La ville d'Atame, sur le mont Hakone, a été démolie et 7000 de ses habitants ont péri. A Yokohama, le quartier des affaires a été rasé. La ville de Ito, dans la péninsule de Idzu, a été emportée par le raz de marée. En s'écroulant, le tunnel ferroviaire de Sarako, le plus grand du Japon, a causé la mort de 600 personnes.

La principale cause de l'incendie de Tokio a été la rupture des tuyaux de gaz, déterminée par l'effondrement des maisons lors des secousses sismiques.

La plupart des imprimeries de journaux, des usines et des hôpitaux ont été rasés.

Plusieurs milliers de personnes qui s'étaient rassemblées à la gare d'Uyero ont été écrasées sous les décombres de cet édifice. Des milliers de réfugiés sont rassemblés au Palais impérial de Shiba et de Nagasa. Des milliers de gens qui avaient des parents à Tokio cherchent à pénétrer dans la cité en dépit du danger, mais les autorités leur en refusent l'accès.

Tous les phares de la baie de Tokio se sont écroulés, ce qui rend la navigation très dangereuse.

Tokio brûle toujours. La ville n'a plus que pour quelques jours de vivres.

Une dépêche de Nagasaki dit que le capitaine du navire « Shingo-Maru » qui vient d'arriver à Yokohama, dit qu'on n'aperçoit plus que des ruines. Des milliers de réfugiés ont été noyés par l'inondation produite par l'explosion des conduites d'eau.

Un avion fera journellement le voyage de Tokio à Osaka et transportera le courrier officiel et les nouvelles importantes.

Un rapport du lieutenant aviateur Ishida, reçu par le commandant de la division de Nagova, annonce qu'il a été très difficile de survoler la ville à une hauteur permettant de faire des observations, en raison de l'intensité des flammes et de la fumée suffocante.

On annonce qu'aucun dommage sérieux n'a été subi à Nikko où réside l'empereur. Le palais impérial a été ouvert pour recueillir les réfugiés. On n'a aucune nouvelle en ce qui concerne les représentants diplomatiques étrangers et les résidents à Tokio. On annonce que la banque de Yokohama et le Grand Hôtel sont détruits. Les dommages causés aux immeubles de la colonie étrangère sont très importants.

Quant au nombre des morts, il est évalué pour Yokohama seulement à 100,000.

Tous les marchés du Japon sont fermés.

Le ministre de la marine évalue à 150,000 le nombre des morts rien qu'à Tokio.

Beaucoup d'Européens doivent avoir péri, mais les nouvelles précises manquent.

Le vicomte Takahashi et vingt autres membres des plus influents du parti gouvernemental ont été tués samedi, par le désastre, pendant qu'ils étaient au conseil.

Les ambassades de France et d'Italie sont détruites.

Tous les services de la marine américaine dans les eaux d'Extrême-Orient ont été mis à la disposition de l'Amirauté japonaise. Plusieurs navires de la flotte américaine transportant des secours médicaux sont déjà en route pour Yokohama et d'autres ports.

Les Américains ont établi dans le Pacifique une ligne de contre-torpilleurs qui permettra de transmettre par sans fil des détails sur le désastre.

L'amiral Henderson, qui commande la flotte américaine dans les eaux de l'Extrême-Orient, a été visé par sans-fil de la catastrophe du Japon. Il a expédié immédiatement un contre-torpilleur avec des secours médicaux pour le Japon, et il part lui-même pour ce pays à bord d'un navire portant son pavillon.

Six Coréens ont été fusillés par les soldats à la suite de la proclamation de l'état de siège dans les régions dévastées des environs de Tokio.

Le ministre français de la marine a donné l'ordre au croiseur léger « Colmar », qui se trouve à Shangaï, d'appareiller pour Yokohama, afin de coopérer au ravitaillement et au sauvetage des nationaux français et des sinistrés.

Les communications télégraphiques étant complètement interrompues avec Tokio et Yokohama, le ministre des affaires étrangères a invité le consulat de France à Schangaï à s'efforcer de faire établir une jonction par T. S. F. entre l'observatoire des Jésuites de Zikawai et l'observatoire japonais de Kure.

— Le nouveau gouvernement japonais venait justement d'être constitué sous la présidence de M. Yamatomo.

Le Japon a toujours souffert de tremblements de terre et le nombre de secousses qu'il a subies s'élève à environ 1300 par an. Depuis 1896 cependant, il n'y avait jamais eu que relativement peu de victimes.

Avant le tremblement de terre actuel, les plus grands désastres furent les suivants :

1885. — 6700 personnes tuées à Tokio.

1891. — 17,175 personnes tuées à Mino et à Owart.

1896. — 9247 personnes tuées à Sanriku.

Le Japon est, pour ainsi dire, la terre classique des tremblements de terre, écrit le « Temps ». On cite parmi les plus terribles qui aient dévasté le pays ceux de 1586 et de 1855.

Yokohama est le principal port du Japon, c'est une jolie ville entourée de collines. Sur l'une d'elles, qu'on appelle le Bluff, sont cons-

truites de jolies villas, presque toutes habitées par les Européens. Sur le bord de la mer se trouve le Bund, grande allée bordée par les maisons de commerce et les hôtels européens.

La ville se divise en trois parties :

1. Le Bund, centre des affaires ;

2. Derrière le Bund, la ville chinoise, mal construite et où les conséquences du tremblement de terre ont dû être désastreuses ;

3. Au nord, la ville japonaise, où la plupart des maisons sont en bois, leur légèreté les rend plus sûres en cas de tremblement de terre, mais les incendies qui suivent ordinairement les fortes secousses ajoutent un second danger au premier.

En 1854, Yokohama était encore un village de pêcheurs, son développement fut rapide, puisque, actuellement, la population de Yokohama dépasse 448,000 habitants et le commerce de ce port en 1920 se chiffrait par 766,000,000 de yen pour les exportations et 710,000,000 de yen pour les importations.

Tokio n'est guère qu'à 45 minutes de tramway électrique de Yokohama et la route qui joint les deux villes n'est qu'une suite de maisons et de villages. Il n'est donc pas étonnant que la catastrophe ait atteint la capitale.

Prudemment, dans l'ancien Japon, une loi interdisait la construction de maisons de plus d'un étage, mais la loi n'est plus guère observée aujourd'hui.

Les Suisses au Japon

On est encore sans nouvelles des quelque 200 Suisses en résidence au Japon et de la légation occupée par M. Charles Lardy, fils de feu l'ancien ministre suisse à Paris et par son secrétaire M. Walther Spycher.

La maison Sulzer, Rudolph et Cie, importation de soieries, à Zurich, a reçu de Shanghai un télégramme annonçant que M. Rudolph fils, de la succursale de Yokohama, est sain et sauf, ainsi que le personnel.

(Voir «Nouvelles de l'Etranger»).

Expansion économique

Le 12 septembre prochain se réunira à Lausanne, sous les auspices du Comptoir suisse, une première conférence pour l'expansion économique et la propagande suisses à l'étranger.

En effet, la Suisse possède des moyens de production considérables ; mais il faut qu'elle puisse les utiliser si elle ne veut pas laisser disparaître des capitaux fort importants et une main-d'œuvre spécialisée. Il faut que nous fassion tout notre possible pour prévenir l'exode de nos industries, sinon nous laisserons échapper un des principaux éléments de notre prospérité et de notre indépendance.

La crise économique actuelle a atteint la plupart des pays ; ces derniers se sont vus obligés de rechercher des débouchés nouveaux et de trouver des moyens d'expansion et de pénétration. En ce qui concerne la Suisse en particulier, l'étude des marchés, la propagande et les divers autres moyens susceptibles de procurer de nouveaux débouchés à nos industries deviennent une nécessité de jour en jour plus pressante. Les pays voisins du nôtre, où beaucoup de nos industries avaient, avant la guerre, leurs principaux débouchés, deviennent de plus en plus inaccessibles. Il faut donc chercher ailleurs, dans des pays éloignés où souvent nous ne sommes pas connus et où nos industriels craignent de s'aventurer parce qu'ils sont mal renseignés et ne disposent pas d'une organisation de vente suffisante. Il est indispensable que les industriels suisses soient renseignés sur les divers marchés du monde et qu'ils s'y fassent connaître. L'industrie suisse doit également, par la propagande, lutter contre la réputation d'incapacité, que trop souvent on cherche à lui créer. La production suisse n'est pas assez connue à l'étranger, et ceux qui s'imaginent qu'il n'est pas nécessaire de la faire connaître se font d'étranges illusions. Nous devons développer notre propagande avec persistance et méthode si nous ne voulons pas être dépassés par la concurrence étrangère.

La Conférence du 12 septembre aura donc à préciser ces divers problèmes, et elle devra également chercher à tracer la voie qui doit conduire à la solution la plus rationnelle et la plus pratique :

1. Faire connaître sur tous les marchés la production de l'industrie suisse et ses possibilités de production, de manière à provoquer la demande ; renseigner sur l'industrie suisse.

2. Faire connaître aux industriels suisses les débouchés qui se présentent à eux, contribuer à leur procurer le maximum de sécurité possible dans leurs transactions à l'étranger, leur procurer des représentants, faciliter leurs recherches, etc.

La Conférence passera en revue les diverses institutions suisses qui travaillent déjà à réaliser cette tâche. Enfin, des rapports seront présentés sur l'activité de la représentation diplomatique et consulaire, sur les Chambres de commerce suisses en Suisse et à l'étranger, etc., etc. La Conférence ne vise nullement à créer quoi que ce soit de nouveau, elle veut simplement chercher à compléter et rendre plus utile l'action des institutions déjà existantes.

Le Secrétariat de la Conférence, 6, Grand Pont, Lausanne, se tient à la disposition des intéressés pour leur fournir de plus amples renseignements.

VALAIS

La succession Ribordy. — Pour n'en pas perdre l'habitude, ces deux bons frères désunis, le « Nouvelliste » et le « Valais », se décochent réciproquement ces jours, à propos du prochain remplacement de M. Ribordy au Conseil des Etats, d'amusantes épigrammes qui divertissent la galerie. Le « Valais » s'impatiente ; un de ses correspondants ne comprend pas pourquoi les autorités (sic) du district de Monthey tardent tant à réunir les délégués des communes pour présenter un candidat. « On prononce les noms de MM. Barman, Bioley et Gex-Fabry, poursuit-il. C'est entre ces trois noms que le choix se fera. Tout le Valais, nous le savons, accueillera avec plaisir le candidat que notre district de Monthey présentera ».

C'est signé d'un nom montheysan : « Pierre à Dzo ». Alors c'est donc écrit que c'est au district de Monthey que revient de droit le siège vacant. Mais le « Nouvelliste » et son groupe pourraient être d'un autre avis. Ignore-t-on dans les sphères du « Valais » qu'il est question aussi d'un autre « bernable » qui aurait quelque chance : M. Haegler lui-même. Mais il est à craindre que ce dernier prétendant ne corresponde pas au portrait que vient de tracer le « Valais » du futur député aux Chambres dont il a bien voulu énumérer les qualités requises.

Les deux organes conservateurs romands se réclament tous les deux de l'autorité du baron fribourgeois de Montenach, veulent bien s'inspirer de son sérieux garde-à-vous, mais ont de la peine à interpréter sa parole de la même façon.

FINHAUT. — Sous un camion. — Un sourd-muet du nom de Pochon, habitant Finhaut, a été renversé à Argentières, près de l'Hôtel de la Couronne, par le camion-auto de M. Balmot, de Sallanches. La roue passa sur la tête du malheureux qui expira pendant qu'on le relevait. Pochon était âgé de 50 ans.

VEYSONNAZ. — La route. — L'assemblée primaire convoquée dimanche dernier pour se prononcer sur l'opportunité de la construction de la route reliant Veysonnaz à la plaine n'a pu prendre aucune décision. Partisans et adversaires se trouvèrent égaux en nombre. Une nouvelle consultation est prévue pour l'hiver prochain.

Prix du bétail. — La sécheresse occasionne une offre plus forte du bétail d'abatage nécessairement accompagnée d'une baisse. Il est payé actuellement fr. 1.75 à 2.— par kilo sur pied pour le gros bétail de première qualité, et fr. 1.50 à 1.70 pour les animaux de choix moyen et inférieur.

Le millénaire de Menthon. — S. R. Mgr Bourgeois, prévôt du Grand-St-Bernard, a assisté à Menthon, près d'Annecy, lieu natal du saint à la fête du millénaire de Bernard de Menthon, dit le « Nouvelliste ».

Le chalet du Blanchard se porte bien. — Nous avions signalé l'autre jour, d'après une correspondance adressée à la « Revue », que le chalet du Blanchard avait brûlé. Le fait est inexact et un clubiste, qui s'est rendu dans ces parages, nous rapporte que le chalet est indemne. Le grand feu aperçu la semaine dernière était un feu de joie allumé par des personnes en séjour à Novel. Tant mieux.

JOURNEE VALAISANNE AU COMPTOIR, le 18 septembre 1923

Les préparatifs de la journée valaisanne du 18 septembre à Lausanne sont activés et le programme général suivant a déjà pu être établi :

Arrivée à Lausanne vers 9 heures (l'horaire sera publié dans la presse en temps et lieu).

Réception officielle sur la place de la gare.

Cortège en ville.

Viiste au Comptoir.

Banquet (fr. 4.— vin non compris).

Concert et productions (Harmonie municipale de Sion et costumes valaisans).

De notables réductions de billets seront accordées, surtout si, comme on l'espère, le nombre des participants permet un train spécial.

D'autre part, un comité cantonal valaisan s'est constitué composé de MM. J. de Chastonay, président du Conseil d'Etat ; M. Troillet, conseiller d'Etat et conseiller national ; A. Amherd, président de l'Association agricole du Haut-Valais, Brigue ; J. Défayes, major vétérinaire, député, Martigny ; J. Escher, président du Grand Conseil et président de la Société d'Agriculture de Brigue ; J. Gay, président du Pavillon valaisan, Sion ; Ch. Kuntschen, secrétaire de la Chambre valaisanne de commerce ; A. Martin, préfet, Monthey ; A. Rey, président de la Société d'agriculture de Sierre ; J. de Riedmatten, président de l'Association agricole du Valais, Sion ; M. Trottet, secrétaire de l'Union des Industriels valaisans, Monthey ; H. Wuilloud, secrétaire de la Fédération des Producteurs de lait, Sion.

Des démarches sont faites auprès des présidents des communes pour les prier d'organiser la participation de différentes localités et nous ne doutons pas que les Valaisans n'aient tous à cœur de contribuer au succès de la journée en prenant part nombreux à la manifestation qui promet, cette année, d'être des plus réussies.

Enfin, d'entente avec le Comptoir, nos compatriotes établis à Lausanne font tout leur possible pour que la réception soit des plus cordiales.

MARTIGNY

CLUB ALPIN

Nous rappelons que la course au Pic Tanneverge (2990 m.) aura lieu samedi et dimanche 8 et 9 courant. Départ samedi par le train de 14 h. 55 ou 17 h. 30. Les dames sont particulièrement invitées ainsi que les amis du Club. S'inscrire auprès du chef de course, M. Henri Cavin, ou auprès de M. Henri Grandmousin. Assemblée au local, vendredi soir, à 20 h. 30.

AU ROYAL BIOGRAPH

Les Trois Mousquetaires, d'Alexandre Dumas

Les habitués du cinéma goûteront samedi et dimanche, 8 et 9 septembre, le programme varié de ces nouvelles séances. Ce sont d'abord des paysages septentrionaux de l'**Alaska**, puis la très jolie histoire de **Pollyana**, l'enchanteresse incarnation du contentement et la semeuse de bonheur. C'est Mary Pickford qui interprète, avec l'art que connaissent les habitués du cinéma, cette captivante comédie en cinq parties.

Mais le clou de ces séances sera incontestablement le film tiré, avec l'artiste Douglas Fairbanks, du fameux roman historique **les Trois Mousquetaires**, qu'Alexandre Dumas père écrivit en 1844, douze ans après qu'il eût prétendu s'être régalé à Martigny de beefteack d'ours. Ceux qui ont lu autrefois ou qui ont entendu narrer les exploits légendaires du chevalier d'Artagnan et de ses compagnons Athos, Porthos et Aramis, s'empresseront d'aller suivre leurs faits et gestes au cinéma. Ils auront la parfaite illusion de vivre une heures ou deux la vie et l'histoire française du 17me siècle de Louis XIII et Louis XIV.

Les enfants sont admis à cette représentation.

ETAT-CIVIL DE MARTIGNY

(Août 1923)

Naissances

Sauthier Juliette, de Jules, Charrat. — Chappot Maurice, d'Albert, La Croix. — Besse Gilberte, de Marcel, Brocard. — Berguerand Lily, d'Aloys, Ville. — Zabloz Bertha, d'Arthur, Bourg. — Cettou Henri, d'Henri, Ville. — Pillet Gisèle, de Marcel, La Bâtiaz. — Cretton Maurice, d'Edouard, La Bâtiaz-Verrerie.

Mariages

Emery Joseph-Marius, Haute-Savoie, et Parchet Clarisse, de St-Jeoire. — Borghini Gaudence, d'Ansola, Ossola, et Berguerand Olympe, Ville.

Décès

Saudan Bernard, d'Ernest, Brocard, 8 mois. — Cretton Marianne, d'Emile, La Croix, 8 mois. — Dunz Karl, de Wurtemberg, Ville, 69 ans. — Pont Marie-Faustine, de Daniel, La Fontaine, 63 ans. — Vouilloz Marie-Louise, née Landry, La Bâtiaz, 80 ans. — Vouilloz Marie, née Grandmousin, Ville, 75 ans.

En Suisse

LES ACCIDENTS

— A Riedern (Glaris), M. Félix Kubli, mécanicien, de Netstal, 4 0ans, travaillant à une installation de transformateurs, est entré en contact avec le courant à haute tension et a été électrocuté. Il laisse une veuve et trois enfants.

— Le petit Henri-Georges Michaud, de Vevey, âgé de 6 ans, jouait sur un mur avec des camarades lorsqu'il fit une chute de 10 mètres sur la route et succomba.

— A Oei-Diemtigen (Bas-Simmenthal), M. Gottlieb Heid, 59 ans, ouvrier de fabrique, est tombé de sa fenêtre dans la rue et s'est grièvement blessé.

— M. Ad. Hiestand, de Pfaeffikon (Schwytz), 25 ans, qui circulait à bicyclette entre Einsiedeln et Pfaeffikon, a fait une chute ; il s'est si grièvement blessé qu'il a succombé.

LES INCENDIES

— Vendredi dernier, à 16 h. 30, un incendie s'est déclaré dans la ferme de M. Christian Berger, à Niederstocken près Reutigen (Bas-Simmenthal). Le bâtiment a été complètement détruit.

La fille du propriétaire, Mme Stucki, voulut, au cours de l'incendie, aller chercher quelque chose à l'étage supérieur du bâtiment. Elle portait sur son bras son enfant, âgé de trois mois. Elle ne put malheureusement ressortir et tous deux furent brûlés vifs. On a retrouvé les cadavres de la mère et de l'enfant entièrement carbonisés.

— A Thiele (Neuchâtel), un violent incendie a détruit complètement le domaine rural appartenant à M. E. Rœthlisberg. Une partie du mobilier et toute la récolte sont restés dans les flammes.

AVIS

Les abonnements du 2me semestre devant être encaissés prochainement, les abonnés qui désirent éviter des frais de remboursement sont priés de verser la valeur (fr. 4.55 ou 6.80) de leur abonnement à l'Administration du « Confédéré », compte de chèques II c 58.

Le Conseil fédéral au Comptoir

Le Conseil fédéral a délégué M. Charles Scheurer, président de la Confédération, et M. Edmond Schulthess, chef du Département de l'Economie publique, à la journée officielle du Comptoir suisse, le jeudi 13 septembre prochain. M. Scheurer prendra la parole au nom du Conseil fédéral.

Stinnes et la presse suisse

M. le Dr Weber, de Bâle, président du Comité de l'Association de la Presse Suisse, nous communique ce qui suit :

« A diverses reprises, des communiqués ont paru ces jours derniers dans les journaux, annonçant le projet de création en Suisse d'une « organisation Stinnes » ayant pour but d'exercer une influence sur la presse suisse. Comme les statuts de l'Association de la Presse suisse imposent à cette dernière le devoir de veiller à la sauvegarde de l'indépendance de la presse suisse, nous attirons donc l'attention des membres sur cette affaire, qui sera discutée au sein du Comité de l'Association ».

L'annonce d'une discussion à ce sujet dans le Comité de l'Association de la presse suisse est une nouvelle preuve de l'opposition qui se manifeste dans tous les milieux contre la création en Suisse d'une presse étrangère. Il serait vivement à souhaiter que toutes les associations intéressées fassent ainsi connaître par avance leur opinion touchant l'accueil qui serait fait à une entreprise de ce genre.

Sous l'automobile

Une automobile, conduite par M. Pfammeter, mécanicien à Granges, a renversé deux personnes sur la route de Perles, à Bötzlinger : Jacob Wyss, 21 ans, est mort sur le coup ; Mlle Fink, 19 ans, a été grièvement blessée. Le conducteur de l'automobile a été arrêté.

Un soldat tué

La compagnie sanitaire de montagne I/7 a fait lundi des exercices sur l'Alpe de Gœschenen (Uri). En revenant, la colonnes des retardataires passa de nouveau le Toberbrucke « im Loch », pont de bois d'environ un mètre de largeur, traversant la Reuss de Gœschenen. Un cheval fit un faux pas et le caporal Hans Wespi, 32 ans, étudiant en pharmacie de Brugg, fils du pharmacien de cette ville, a été entraîné dans l'abîme. Le cadavre a été retrouvé après une heure de recherches. Le cheval est resté pris entre deux pierres à 30 mètres au-dessous du pont. Des tentatives de le sauver durent être abandonnées parce qu'elles mettaient en danger des vies humaines.

Les prix de Morges

On annonce de Morges que l'eau de cerises de cette année se vend couramment de fr. 3.— à 3.50 le litre. Dans le seul village d'Etoy on pense en distiller 12,000 litres.

Quant au miel de printemps, il se vend fr. 4.40 à 4.50 par petites quantités et fr. 4.— le kilo par grandes quantités.

Vols de fourmis

Divers journaux ont raconté que mardi dernier des vols de fourmis ont été observés en Suisse orientale.

Le même phénomène a été observé le même jour à Moudon et à Château-d'Oex. A certains moments, ces fourmis formaient des nuages assez opaques pour permettre de regarder le soleil au travers. Çà et là, quelques fourmis se détachaient de l'essaim et tombaient à terre.

Un jubilé gymnastique

Notre confrère l'« Indépendant » consacre de longs articles au 75e anniversaire de l'Ancienne, la florissante société de gymnastique de Fribourg, fondée en 1848.

Le blé hongrois en Suisse

La « Nouvelle Presse Libre » de Vienne, reçoit de Budapest le télégramme suivant : Nous apprenons que la convention entre les gouvernements hongrois et suisse au sujet de la livraison à la Suisse de 10,000 vagons de blé hongrois a été signée. Le prix d'achat est de fr. 27.50 le quintal.

Dix mille vagons de blé font le quart de la consommation annuelle de la Suisse. N'est-il pas singulier qu'une nouvelle de cette importance nous arrive indirectement, par le canal de Vienne, dit le correspondant de Berne de la « Gazette de Lausanne ».

Condamnation d'un réfractaire militaire

Le Tribunal militaire de la IIme division réuni à Morat sous la présidence du grand-juge Albert Calame, de Neuchâtel, a condamné à la peine de trois mois d'emprisonnement et deux ans de privation des droits civiques, un nommé Dellenbach, de La Chaux-de-Fonds, qui pour la troisième fois a refusé pour motifs de conscience de se présenter devant la Commission de recrutement.

Les faux billets de 50 francs

L'individu qui fabriquait les faux billets de banque suisses de 50 francs signalés récemment par la presse, a été arrêté à Winterthour. Il s'agit d'un dessinateur originaire de la Bavière. Il a déclaré avoir confectionné seul les faux billets dont, à ses dires, douze seulement auraient été mis en circulation.

Au moment de son arrestation, le faussaire a été trouvé porteur de quatorze faux billets.

Fédération des sociétés de secours mutuels

Les délégués de la Fédération des sociétés de secours mutuels de la Suisse romande, qui groupe 165 sociétés avec 107,000 adhérents, se sont réunis dimanche à Genève, au nombre de 200, sous la présidence de M. Jean Alphonse. L'assemblée a désigné Neuchâtel comme lieu de la prochaine réunion.

M. Ch. Weber, membre de la commission fédérale pour l'assurance maladie, a rapporté sur les travaux des commissions fédérales pendant ces deux dernièes années. Le Comité central a été constitué à nouveau comme Comité directeur, avec M. Jean Alphonse comme président, et M. Ch. Weber, comme secrétaire central.

Les taureaux d'Ostermundigen

Favorisé par un temps superbe, le 25me marché-concours fut un succès nouveau pour l'élevage du bétail. La journée officielle, l'affluence des visiteurs dépassa toute attente. Le nombre des taureaux présentés, soit 704, était de 60 têtes inférieur à celui de l'année précédente. Mais selon l'avis unanime du jury, la qualité des animaux amenés était bien supérieure. Cela ressort aussi du fait que 69 % des taureaux furent classés. Le montant des primes distribuées est d'environ 10,000 francs. En outre, furent décernées 4 médailles de vermeil et 14 médailles d'argent. Dès l'ouverture du marché, le commerce fut très animé et la demande n'a pas faibli pendant toute la durée du concours. Jusqu'au moment de la clôture 530 ventes avaient été annoncées dont 475 des exposants et 55 de la part d'intermédiaires. Le prix moyen s'élève à fr. 1580.—, l'an dernier, il était de 1150 fr. Parmi les acheteurs se trouvaient de nombreux syndicats et, à part la clientèle du canton de Berne, des agriculteurs de la Suisse orientale et de la Suisse romande en grand nombre.

Les pauvres héritent d'une des leurs

Dans la principauté de Lichtenstein, une personne qui n'a fait que mendier toute sa vie, vient de mourir à l'âge de 55 ans. Aussi grande fut la surprise lorsqu'on découvrit que la mendiante avait été en dépôt à la banque 40,312 fr. suisses. Elle est morte sans héritier et sa fortune a été séquestrée et mise à ladisposition de la direction des pauvres de la principauté de Lichtenstein.

Fréquentation des automobiles postaux

Les chiffres suivants démontrent la fréquentation réjouissante des automobiles postaux sur les routes alpestres ; au mois de juillet écoulé, les automobiles postaux ont transporté 47,900 voyageurs, contre 34,827 pour le mois de juillet 1922. Les recettes du mois de juillet 1923 se montent à fr. 343,322 et dépassent de fr. 102,597 celles de juillet de l'an dernier.

Cette forte fréquentation s'est maintenue en août également. Durant les semaines du 28 juillet au 24 août 1923, il a été transporté 64,523 voyageurs, contre 46,576 pour la période correspondante de 1922, d'où une augmentation de 18,000 voyageurs en 28 jours.

Gare aux champignons !

A Unter Aegeri (Zoug), une famille sans domicile fixe et qui vivait de la cueillette des champignons et des baies, a été empoisonnée. Le père, Julius Reinmann, 31 ans, est mort à l'hôpital ; la femme est gravement malade et l'on désespère de la sauver. Un petit garçon de cinq ans, qui a pu rendre à temps les champignons vénéneux, se trouve actuellement dans un état satisfaisant.

« Pro Juventute »

La fondation « Pro Juventute » a organisé dans les écoles de toute la Suisse une collecte en faveur de l'œuvre de placement de vacances, qui promet d'être fructueuse. Dans le canton d'Argovie, par exemple, on a recueilli près de 27,000 francs. Le bureau central de Zurich consacrera le 50 % de la somme en faveur des enfants nécessiteux des Suisses habitant l'étranger, le reste demeurera à la disposition des comités cantonaux de « Pro Juventute » pour le placement d'enfants nécessiteux du canton même. Dans le canton de Zurich, où l'on a collecté en même temps pour les enfants suisses (Pro Juventute) et pour les enfants étrangers (comité de secours en faveur des enfants) on a recueilli plus de 99,000 francs, sans compter 609 offres gratuites pour séjours de vacances.

Au cours de cette année, le nombre des enfants auxquels « Pro Juventute » a procuré un séjour de vacances gratuit s'élève jusqu'ici à 2224. Sur ce nombre, 1929 venaient d'Allemagne, 131 d'Autriche, 160 de France et 4 de Belgique. Il y a eu en outre 681 séjours de vacances gratuits pour les enfants suisses habitant le pays. On ne connaît pas encore les résultats pour ce qui concerne les comités locaux, mais il est à présumer que la plus grande partie des enfants ayant besoin d'un séjour de vacances ont pu être placés.

Dans la nuit parfumée
Ton doux parfum aimé
Enivrante fumée
Monte à l'esprit charmé
Ton arôme subtil
Charme mes lèvres... bigre,
De quoi donc s'agit-il ?

Du fameux Rout du Tigre

Nouvelles de l'Etranger

Le conflit italo-grec

Opinion italienne :

Les journaux publient des informations confirmant la grave responsabilité qui pèse sur le général Botzaris, chef de la délégation grecque.

Le général, originaire de l'Epire, était en relations avec le comité vénizeliste de Janina, et un ami intime du général Botzaris, un nommé Bamikas, est président du comité révolutionnaire d'Epire. Il s'est enrichi pendant l'occupation interalliée de Corfou, et il réside actuellement dans l'île.

Le massacre de la mission italienne a eu lieu à 500 mètres environ non pas d'un poste de garde, mais du commandement du 15me bataillon du 35me régiment d'infanterie. Il est impossible que le commandant n'ait pas entendu la fusillade.

Un autre fait grave réside dans l'interdiction qui fut faite à un membre de la mission albanaise et au Dr Violli, qui précédaient de quelques minutes l'automobile dans laquelle se trouvait la mission italienne et qui, inquiets de son retard, voulaient rebrouser chemin, afin de se renseigner sur leur sort. On ne leur permit de revenir sur leurs pas et de quitter le poste de Kakadia que deux heures après l'attentat.

Le général Botzaris haïssait le chef de la délégation internationale, général Tellini. Il l'avait même menacé de son revolver au cours d'une discussion violente qu'il eut avec lui quelques jours avant le crime. C'est à la suite de cet incident que le général Tellini avait demandé à la conférence des ambassadeurs l'éloignement du général grec.

Après le service funèbre célébré à Athènes à la mémoire des victimes du massacre de Corfou, une grande foule, avec des drapeaux, s'est livrée à une violente manifestation contre l'Italie. Le drapeau italien a été brûlé et la foule a tenté de prendre d'assaut les locaux de la légation d'Italie.

Le gouvernement d'Athènes demande l'intervention de la S. des N. contre l'occupation de Corfou par les Italiens.

A la suite de la protestation formulée par le ministre d'Italie contre un organe, l'« Eleftherie Typos », jugé par lui injurieux pour l'Italie, ce journal a été suspendu pour un jour. Le gouvernement fait protéger la légation d'Italie par la troupe.

L'amiral Bellini a interdit à tous les vapeurs grecs le passage du détroit d'Otrante, quatre navires grecs seraient retenus dans les ports italiens.

Toutes les compagnies de navigation helléniques ont suspendu leurs services sur l'Italie. Néanmoins, la Grèce permet toujours à tous les navires italiens de toucher les ports grecs.

Un sous-marin italien a capturé le steamer grec « Georgios » dans le détroit de Corfou.

L'attaché militaire italien qui avait été chargé de l'enquête sur le meurtre de la mission à Janina a été subitemnet rappelé par la légation d'Italie.

L'Italie prétend n'avoir pas à reconnaître le traité de 1864 concernant la neutralité de Corfou et des îles ioniennes, l'Italie n'étant pas une des puissances signataires de l'époque.

M. Giurati de la délégation italienne à la S. des N. confère avec M. Mussolini.

Lundi soir, on apprenait dans les milieux autorisés que la délégation italienne à Genève avait reçu de M. Mussolini l'instruction de ne pas reconnaître la compétence de la Société des Nations dans ce différend et de ne pas assister à une discussion à ce sujet, soit devant le conseil, soit devant l'assemblée.

1. La Grèce demande la constitution d'une commission internationale d'enquête pour faire des recherches sur le territoire albanais. En même temps, elle communique que les investigations du côté grec n'ont pas abouti à la découverte des assassins, ni établi les causes du crime.

2. Elle prie la Conférence des Ambassadeurs d'employer toute son influence pour obliger l'Italie à retirer les réparations et satisfactions qu'elle a demandées.

3. Elle demande l'évacuation immédiate de Corfou.

Cette réponse du gouvernement d'Athènes ne fait pas mention de satisfactions ou réparations à donner à l'Italie pour le massacre de la mission Tellini.

Le Conseil de la S. des N. a entendu des explications données par M. Salandra, pour l'Italie, sur les sanglants événements de Corfou.

M. Politis déclare alors que le gouvernement hellénique est disposé à accepter toutes les suggestions que le Conseil pourrait présenter pour aplanir le conflit italo-grec. Le gouvernement hellénique est disposé à aller aussi loin que le permet la justice. Il peut accepter les conditions de l'Italie, sauf celles qui ont le caractère d'une humiliation pour le pays.

M. Politis expose alors que, sur les sept revendications de l'Italie, trois sont inacceptables pour la Grèce. Une exige que les coupables soient condamnés à la peine capitale. M. Politis constate que le tribunal, s'il est assuré de se trouver en présence des auteurs responsables de l'attentat contre la mission italienne, prononcera la peine capitale, mais qu'il ne peut se lier les mains d'avance.

M. Politis fait les propositions suivantes à la S. des N. :

1. Que le Conseil désigne un ou plusieurs représentants de nationalité neutre pour :

a) surveiller en Grèce l'enquête judiciaire déjà commencée par les autorités helléniques, ainsi que le jugement des coupables du meurtre des officiers italiens ;

b) participer aux travaux de la commission dont le gouvernement hellénique a proposé la nomination à la Conférence des ambassadeurs pour procéder, tant en Albanie qu'en Grèce, à une enquête destinée à établir les circonstances qui ont précédé et accompagné le crime.

2. Que le Conseil charge une commission composée de trois hauts magistrats judiciaires, un Hellène, un Italien et un neutre, par exemple le président du Tribunal fédéral suisse ou le président de la Cour permanente de justice internationale, de se réunir dans le plus bref délai à Genève pour fixer le montant des indemnités qu'il est équitable que la Grèce verse aux familles des victimes.

3. Que le Conseil accepte que le gouvernement hellénique fasse dès maintenant, dans une banque en Suisse, un dépôt de 50 millions de lires italiennes afin de garantir le paiement immédiat des indemnités qui seraient fixées.

Elles seront discutées après la réponse du gouvernement de M. Mussolini.

Voici les dernières déclarations du dictateur.

Le Conseil de la S. des N. a manifesté la tendance de vouloir assumer la tâche de trancher la question. Cela est absolument inadmissible. La délégation italienne soutiendra donc que le Conseil de la S. des N. est, pour trois raisons fondamentales, absolument incompétent pour juger une question qui sort des limites des clauses du pacte invoquées par la Grèce.

Dans l'hypothèse où, malgré cela, le Conseil déclarerait sa compétence, se poserait alors pour l'Italie le problème de rester dans la S. des N. ou bien d'en sortir. Je me suis décidé pour la seconde éventualité et je demande que le Conseil des ministres déclare s'il approuve les instructions formelles données hier à M. Giurati et qui seront transmises par M. Salandra à la S. des N.

Le cataclysme du Japon

Le Consul américain de Yokohama et sa femme sont parmi les morts.

Selon un sans-fil de Tonioka, la police de Tokio estime que le nombre des victimes s'élève à **500,000.**

300,000 maisons seraient détruites.

Suivant des témoins oculaires (?) la température du foyer de l'incendie à Tokio était de 150 degrés Fahrenheit. De nombreux réfugiés ont péri dans cet excès de chaleur.

Les difficultés du ravitaillement ont provoqué à Tokio des émeutes au cours desquelles la police a dû faire usage du sabre. Le pont de Ryogolus s'est écroulé, entraînant de très nombreuses personnes qui s'enfuyaient vers les montagnes. Les morts sont innombrables. L'Université de Kosji est détruite.

On mande de San Pedro (Californie) que quatre immeuses vagues sont venues s'abattre sur la rive, arrachant les amarres de plusieurs navires. On pense que ce phénomène est en rapport avec le tremblement de terre du Japon.

Des milliers de malheureux fuyards pris de panique se sont écrasés les uns les autres au moment de l'explosion d'une conduite de gaz près d'une station de chemin de fer.

Le raz-de-marée a détruit les maisons des deux côtés de la rivière Sumida, noyant beaucoup de monde. Le réseau des chemins de fer a beaucoup souffert, notamment la ligne Tokio-Kobé, où les rails ont été arrachés et tordus par suite des convulsions du sol. Les ponts ont été balayés de leurs fondations, les bâtiments des stations brûlés, les trains jetés hors des voies et fracassés.

Des mois entiers seront nécessaires pour réparer les dégâts et rétablir le trafic normal. La base navale de Yokosuka a été détruite, en partie par le tremblement de terre, en partie par le raz-de-marée.

On assure que deux années seront nécessaires pour reconstituer la ville de Tokio. Les dommages sont évalués à 5 billions de yens.

Kawarushi, près de Tokio, est en ruines. 2000 maisons seraient rasées. 7 millions d'hectolitres de riz ont été détruits par les flammes à Tokio.

L'étang du parc d'Osakura, également situé à proximité de la capitale, est, dit-on, rempli de cadavres de femmes et d'enfants qui ont préféré la noyade à la mort dans les flammes.

Eléphant, Radio et Pommes de terre

Connaissez-vous Indarini ? C'est le nom d'un éléphant indiscipliné, pensionnaire récalcitrant de Zoo de Londres. Pour le mettre à la raison, on a dû faire venir exprès de l'Inde, un indigène mahout nommé Syed-Ali qui connaît le Hathiki- Bat, c'est-à-dire le langage éléphant et qui sait se faire obéir de ces bons pachydermes. Depuis l'arrivée de Syed-Ali, Indinari s'est remis au travail.

Mais ce qui nous intéresse, c'est que Syed-Ali est un sans-filiste passionné et qu'il fait des études sur le Broadcasting à l'usage des éléphants. Sa récente expérience sur Indinari n'a cependant pas donné les résultats qu'il en attendait ; l'éléphant, contrairement au célèbre chien terrier qui reconnaît la voix de son maître transmise par gramophone, n'a rien voulu savoir de Syed-Ali par sans-fil.

Enfin, en deux mots, voici l'histoire :

Le but de l'expérience était de savoir si les pachydermes pouvaient être commandés à distance par T. S. F. comme les cuirassés. Pachydermes ou cuirassés, s'est dit Syed-Ali, ce doit être la même chose. Or l'indigène plaça un haut-parleur à la porte du « paddock » de la bête, il donna des ordres à Indinari en langage éléphant par T. S. F., de la station 2 LO. Ces ordres étaient : « Couche-toi ! » « Lève-toi ! » « Salue ! » « Prends-le ! » (à ce moment, le gardien devait jeter un penny à terre ». Ces ordres étaient répétés trois fois à deux minutes d'intervalle.

Avant de subir l'assaut des ondes, Indarini reçut sa libation habituelle ; une énorme foule se pressait à ce moment devant les grilles du paddock ; l'éléphant était accompagné de deux gardiens qui avaient leurs poches pleines de pommes de terre. Indinari paraissait affreusement ennuyé, ce jour-là, mais quand les gardiens semèrent quelques pommes de terre sur ses pas, il manifesta un grand enthousiasme.

A 6 h. 15 sonnant, le premier ordre fut broadcasté par Syed-Ali qui le répéta trois fois suivant le rite convenu, mais, à la grande joie de l'assistance, Indinari continua à « pick up » ses pommes de terre sans se soucier du Broadcasting de Syed-Ali.

Deux minutes de silence s'écoulèrent, pendant lesquelles Indarini chercha à extraire avec sa trompe une petite pomme de terre qui avait roulé près de son tub. Puis vint le second ordre. Indinari cligna de l'œil à la foule et mâchonna le petit tubercule qu'il avait trouvé.

Deux autres minutes de silence suivirent et le gardien jeta à terre un penny, synchronisant son geste avec l'ordre de Syed-Ali transmis par le haut-parleur : « Prends le ! » rugit le Gueulard ou le Pival ou le Brown (rien des agences). Indinari regarda son gardien d'un air malin et cueillit, avec sa trompe, une autre pomme de terre.

La foule s'esclaffa. Le mahout Syed-Ali apprit avec regret l'insuccès de sa tentative et il conclut doctement que l'expérience démontrait clairement que le contact ou la présence du gardien qui donne l'ordre est indispensable pour affecter les sens du pachyderme et que la voix seule, privée du corps, est inopérante. Voilà pourquoi votre fille est sourde.

Syed-Ali, comme tous les expérimentateurs, s'est plu à tirer d'un fait simple une conclusion très complexe. Indinari doit être un économiste célèbre parmi les animaux de son espèce, il connaît l'inconstance de la valeur monétaire et il préfère au penny une rétribution en nature. L'éléphant ne se laisse pas « tromper » deux fois, d'autant moins qu'Indarini a déjà perdu au « change ». Voilà tout.

(Radio). L. F.

ECHOS

Les amis du Wisent.

Les savants zoologues allemands désignent sous le nom de « Wisent » l'animal auquel les recueils français donnent le nom d'auroch. Ce dernier animal, que les Germains du temps de Tacite chassaient dans leurs forêts, aurait entièrement disparu ; c'était un bœuf sauvage, tandis que le wisent est un animal très voisin du bison d'Amérique. Le bison, comme on sait, a été à la veille de son extinction ; la race en serait perdue sans l'intervention de la « Bison Society » qui a obtenu les lois de protection pour cet ancien roi de la prairie. Les deux petits troupeaux qui subsistaient en 1907 et comptaient ensemble moins de cent têtes, se sont multipliés ; on compte aujourd'hui quelques milliers de bisons.

Ce succès a encouragé le Dr Priemel, directeur du jardin zoologique de Francfort, à tenter le sauvetage du wisent, dont l'existence est cependant bien compromise. Des 700 individus qui peuplaient la forêt impériale de Bielovice en Pologne, pas un seul n'a survécu à la guerre ; on sait que la forêt a été le théâtre de combats violents au cours desquels les adversaires ne se sont pas appliqués à épargner le gibier. Le prince de Pless possédait un troupeau d'environ 70 têtes dans sa forêt de Metzeritz, en Haute-Silésie ; il en reste fort peu. Quelques centaines habitaient encore les territoires du Kouban ; ils ont été anéantis à l'aide de mitrailleuses dans les années 1918 et 1919. Les jardins zoologiques en comptent ensemble quelques douzaines d'exemplaires.

Au total, il subsiste environ cinq douzaines de wisents. Le Dr Priemel a réussi à convoquer une conférence d'« amis du wisent » qui s'est réunie les 25 et 26 août à Berlin et dont le programme comporte la discussion des mesures à prendre pour revivifier cette espèce sur le point de disparaître.

Les larmes accordées aux morts n'ont pas l'amertume de celles que nous font verser les vivants.

SE BOIT SEC ou à l'EAU avec du
SIROP de CITRON ou du CASSIS

APÉRITIF A LA GENTIANE

La guerre est déclarée

Formidable **Match de lutte de coqs à Sembrancher**

Dimanche le 9 septembre à 14 heures

Entrée : Civils fr. 1.— Mililaires fr. 0.50

Bénéfices affectés aux veuves et orphelins des soldats valaisans morts au service de la patrie

Commerçants - Encaveurs

vous trouvez : Pompes à vin - Tuyaux caoutchouc - Métabisulfite - Brantes vaudoises - Tonneaux à mousseux - Pèse-moût valasan par M. le Dr Zurbriggen, ainsi que tous les articles de cave — *chez*

A. Gruber-Allet - Sion

Garage Montheysan A. S.

En Venise

Atelier mécanique
Réparations en tous genres
Révisions d'auto-moto
Fournitures

Comptoir Suisse

Pendant le Comptoir vous trouverez à Lausanne au

Café-Restaurant des Chemins de fer

des *vins de 1er choix* ainsi qu'une *bonne restauration* à des prix raisonnables. **C. Maye.**

L'Etude Ch. Girard, notaire

Martigny-Ville

est transférée

dans les anciens locaux de la Banque Tissières

BANQUE de BRIGUE

BRIGUE

Capital-Actions Fr. 1.000.000.—

entièrement versé

Compte de chèques postaux : II c 253 Bureau de Sion

Ouvertures de crédits garantis par cautionnement, nantissement de valeurs ou par hypothèque

Prêts hypothécaires

Jusqu'à nouvel avis, la Banque accepte des dépôts :

En comptes-courants : **3 %**
En comptes de dépôts suivant durée : **3 1/2 à 4 1/2 %**
Sur carnets d'épargne à : **4 1/2 %**
Contre obligations : **4 1/2 à 5 %**

Location de cassettes dans la chambre forte

TAXIS

de jour et de nuit

Garage FAISANT

MARTIGNY **Téléphone 165**

Ouverture de la Saison d'Automne

des Ecoles Normales, Collèges et Ecoles Primaires

Deux semaines de VENTE RÉCLAME

du Lundi 10 au Samedi 22 septembre 1923

OCCASIONS — Pendant ces 2 semaines nous accordons un escompte spécial de **10 %** au comptant sur tous les achats supérieurs à 20 Francs — OCCASIONS

Vêtements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

Chemiserie — Chapellerie Bonneterie, etc.

Trousseaux complets pr **collégiens** et **normaliens**

Lingerie en tous genres pour Dames et Enfants

Tissus noirs et marines pour robes et costumes

Magasins

Emile Géroudet & Fils - Sion

Toutes nos marchandises sont marquées en chiffres connus de manière à ce que personne soit surfait.
Les articles affichés aux étalages sont nets et sans escompte.

On demande pour entrer de suite

Bonne

à tout faire

sachant cuisiner, pour ménage soigné de 3 personnes. Adresser offres et prétentions sous P 3437 S à Publicitas, Sion.

On demande pour entrer de suite

bonne à tout faire

sachant cuire. Bon gage. Ecrire ou se présenter au Café du Rivage à **Lutry.**

Raisins

Expéditions par poste de caissettes de 2 à 10 kilos.

Vve Tairraz, Martigny

On demande dans un Café une

honnête FILLE

sachant faire seule une bonne cuisine simple, pas de restauration. Vie de famille, gage 50 fr. Entrée le 15 septembre. Ecrire sous X 5610 L à **Publicitas, Lausanne.**

Boucherie Chevaline moderne

1 Mercerie **Lausanne**

Bouill avee os	le kg. Fr.	1.20
Rôti sans os	»	2.20
Viande fumée	»	2.—
Saucisses et Saucissons	»	2 50
Salamis	»	3.50
Salamettis	la douzaine	2.—

Expéditions contre remboursem.
Tél. 39.33 *F. Courvoisier.*

A vendre pour raison d'âge

Pension-Restaurant

au centre d'une importante station d'étrangers. Excellente affaire. Ecrire sous P 64803 V à Publicitas S. A., Vevey.

Graines fourragères

pour les semailles d'automne

Maret, Bollin & Cie, Saxon

A vendre beaux

PORCS

de 7 à 8 tours chez Isaac CHAPPOT, Martigny-Ville.

Etiquettes volantes

aux nouveaux prix

Imprimerie Commerciale - Martigny

Lausanne Hôtel EDEN

Se recommandent aux Valaisans descendant à Lausanne

Petoud Frères.

On demande une

Jeune fille

active et honnête pour le service d'un bon Café. Entrée 15 septembre. Adresser offres au **Café du Chemin de fer, Nyon** (Vd).

Vases à vin

250.000 litres

ovales, bten conditionnés, de la contenance de 6-7000-10.000 l. et plus, **à vendre ou à louer** sur place. Ecrire sous K 25558 L Publicitas, Lausanne.

A vendre une

CHIENNE

sur deux à choix, âgée de 3 1/2 ans, l'autre plus jeune, très bonnes chasseuses, essai sur place.

S'adresser à Pellouchoud, guide, Champex.

Pour entrepreneurs

A vendre d'occasion solide

échelle

de 8 mètres. Etat de neuf.
S'adresser au Confédéré.

Achetez des machines Suisses!

Petits payements mensuels

Demandez catologue illustré

Fabrique suisse de machines à coudre

Lucerne

Afin d'obtenir le

Maximum de vos **chevaux** destinés à **l'abatage**

ou de ceux que l'on doit abattre d'urgence, adressez-vous directement c. à d. sans passer par des intermédiaires, à la **Boucherie Chevaline Centrale,** la plus importante, Louve 7, **Lausanne** H. Verrey. — Auto-camion. Tél. bouch. 92.59, domicile 92.60.

Sage-femme diplômée

Madame Eberwein - Rochat

11, Bd. James Fazy - **Genève**

Consultations Pensionnaires

Téléph. Mt-Blanc 88.40

Perdu

à Martigny un sac de touriste contenant un appareil photographique. Le rapporter contre bonne récompense au bureau du «Confédéré».

A vendre plusieurs

vases ovales

excellent état de 2600 à 6600 litres, un pressoir de 120 brantes, une pompe à transvaser neuve avec 15 tuyaux, quelques fûts d'expédition ainsi que cuves et bossettes.

Association Vinicole

Saillon

On demande à acheter

50 à 60 m3

bois de pin ou mélèze

sec, dans les épaisseurs suivantes : 45, 50 et 60 mm., longueur : 1 m. 50, 3 m., 4 m. 50 et 6 m.

Faire offres à MM. **Bühm frères,** entrepreneurs, à Boudry

Semences

de froment, seigle, orge d'automne, sélectionnés.

Agriculteurs, doublez vos récoltes en utilisant que des semences sélectionnées.

Association agricole, Sion

Téléphone 140

Chalet

est demandé à louer pour été 1924, altitude 1300 mètres minimum. Confort, 6 à 8 lits. — Adresser offres à MONOD, les Gentianes, **Corbeyrier** sur Aigle.

Mme Vve AUBERT

Sage-Femme diplômée

Rue de Chantepoulet 9, **Genève**

Consultations-Pensionnaires Prix très modérés. Tél. 63-56 Mt-Blanc

A louer

de suite à Martigny-Ville sur la Place Centrale, un

Appartement

de 5 pièces, eau, gaz, électricité. Girard-Rard, au National.

Pour cause de départ **à vendre** bon

PIANO

d'étude marque «Borde», ainsi que divers meubles, chambre à coucher Louis XV et autres en noyer. S'adresser à Mme Woulloz, maison Gross, Martigny-Bourg.

FOIN

bonne qualité, bottelé, par wagon complet, sur septembre-octobre. S'adresser **D. Deppen,** Le Corsaz, Montreux.

Viande de cheval

Bouilli, avec os	le kg. fr. 1.40
Bouilli, sans os,	2.20
Rôti, sans os	2.40
Saucissons et saucisses	2.80
Viande fumée	2.20
Salami	3.60

Demi-port payé. Tél. 35.05

Boucherie Chevaline Lausannoise

Ruelle du Gd-Pont 18 Lausanne

Fournitures pour usines

COURROIES

Cuir

Coton - Balata

Poil de Chameau

Huiles Graisses

E. Glasson & Cie

Bulle

Aux encaveurs

On offre à vendre un bon **pressoir américain** 75 brantes et à louer **2 grandes caves meublées** à proximité gare d'une importante localité du Centre. S'adresser Publicitas. Sion, sous P 3424 S

Brantes à vendanges

Tuyaux de cave — Robinets laiton et bois — Bondes — Soufre en feuilles, etc. —

Delaloye, Jolliat & Cie

Agence Agricole et Industrielle du Valais

SION

Occasion unique

Fromage gras salé (souffert un peu de la chaleur) expédition depuis 4 1/2 kg. à fr. **3.20** le kg.

Fromage Tilsit gras (fabrication un peu ferme) genre Haut-Valaisan, meule de 2 à 4 kg. à fr. **2.70** le kg.

Fromage de Tilsit, 1/4 gras, salé et bien fait, fr. **1.90** le kg.

Fromage maigre, salé, un peu taré, fr. **1.20** le kg.

Vente sur les marchés de Monthey et Martigny
Service et expédition de confiance

Laiterie Fromagerie Modèle, Montreux

W. KLEINERT

Vente aux mêmes conditions à la succursale : Magasins Pignat, Martigny

Timbres en caoutchouc

en tous genres

à l'Imprimerie Commerciale Martigny

2 **Feuilleton du « Confédéré »**

Cœurs meurtris

par

ANDRÉ THEURIET

de l'Académie française

Jean traversa le léger pont de bois qui séparait l'habitation de la route et poussa la porte grillée ouvrant sur les parterres de la cour. Dès l'entrée, une suave odeur de réséda l'accueillit amicalement. La maison baignée de soleil gardait sous son manteau de verdures grimpantes la familière et discrète physionomie des anciens jours ; sous un massif de sureaux, le robinet de la pompe s'égouttait sonore dans la vasque à demi pleine ; des mouches à miel bourdonnaient dans les corbeilles de giroflées. Les stores baissés retombaient sur les baies de la galerie pour la garantir de la lumière éblouissante du dehors. A cette heure matinale, on n'attendait pas encore le jeune Serraval, et les habitants du logis s'occupaient sans doute à préparer son installation. Jean, qui avait voulu faire une surprise à sa mère, gravit sans bruit l'escalier, puis s'arrêta brusquement à l'entrée du vestibule, en apercevant dans l'ombre de la galerie une jeune femme inconnue, assise devant une table à ouvrage et tirant l'aiguille.

Tête nue, cette ouvrière était modestement vêtue d'une jupe de molleton rouge et d'un corsage de cotonnade claire à gros plis, que les gens du pays appellent « une taille ». Mais sous ce rustique habillement, sa tournure et son visage attiraient impérieusement les regards. A l'apparition inattendue d'un visiteur, elle se retourna, et Jean eut l'œil agréablement réjoui par l'ensemble de sa personne.

Elle pouvait avoir vingt-trois ans ; elle était plutôt petite, mais très bien faite : le corps souple, la poitrine développée, le cou grassouillet supportant une tête étrange, couronnée d'épais cheveux bruns frisottants. La figure surtout, en dépit de l'irrégularité des traits, exerçait une séduction inquiétante avec son menton un peu massif, ses rouges lèvres sensuelles, son nez court aux narines retroussées et comme dilatées. Sous un front bas et obstiné, deux yeux aux paupières allongées, deux yeux couleur d'iris, hardis et câlins, jetaient à travers les cils bruns de furtives lueurs. Un fluide voluptueux émanait de cette alléchante créature, et Jean eut en sa présence l'impression de recevoir en plein visage un souffle chaud chargé d'odeurs capiteuses.

— Pardon, demanda-t-il, madame Serraval est à la maison ?

L'ouvrière, ramassant dans sa jupe ses ciseaux et ses échevaux de fil, s'était levée et dévisageait curieusement le nouveau venu.

— Madame est là-haut, répondit-elle, et très occupée pour le moment... Cependant, monsieur je vais la prévenir...

— Je préfère la prévenir moi-même, répliqua-t-il en souriant, je suis son fils.

— Ah !

La jeune femme sourit à son tour, salua et coula vers son interlocuteur un caressant regard.

— Madame ne vous attendait qu'à midi, monsieur... Elle est en train d'arranger votre chambre.

— Très bien, en ce cas, je vais monter au second...

Après avoir jeté un dernier coup d'œil intrigué sur l'ouvrière qui s'était rassise, Jean gravit rapidement l'escalier et s'arrêta sur le seuil d'une chambre ouverte :

— Maman ! s'écria-t-il.

— Ah ! mon Jean !

Madame Serraval, lâchant les fleurs dont elle garnissait un vase, s'élançait vers son fils et l'embrassait.

Très vive, malgré un commencement d'embonpoint, la mère de Jean avait dû être fort belle autrefois. Ses traits fanés prématurément, sa bouche et son nez d'un dessin très pur, son regard aimable gardaient encore des traces de cette beauté que les chagrins domestiques avaient trop vite altérée. Sur son visage encadré de bandeaux d'un blond cendré, on lisait tout un poème de résignation et de tristesse courageusement voilée. Les yeux bruns, limpides et doux, brillaient d'un éclat attendri, mais les paupières gonflées étaient meurtries comme celles d'une femme qui a beaucoup pleuré. Sa figure avait un touchant caractère de noblesse et de bonté. Son secret chagrin était masqué par un sourire indulgent. Une profonde pitié, une intime force morale lui donnaient la grâce de rester bienveillante et amène envers tous, malgré les amertumes dont l'abreuvait un mari juponnier et coureur.

— Tu vois, dit-elle à Jean, entre deux baisers, j'achevais de fleurir ta chambre quand tu m'as surprise, mais c'est une bonne surprise... Je suis si heureuse de te revoir et de te garder un bon bout de temps !... Maintenant que te voilà docteur, tu restera bien quelques mois avec nous ?

— Tout le temps que tu voudras, maman !... Je ne suis pas pressé de redevenir un citadin, et j'ai besoin de vivre près de toi, en plein air, comme un vrai campagnard... Aussi, j'ai ramené avec moi tous mes bagages et j'ai fait mes adieux à Grenoble.

Madame Serraval attira son fils vers un divan où ils s'assirent épaule contre épaule, puis elle l'interrogea avec une sollicitude vaguement inquiète :

— Tout s'est bien passé là-bas ? Tu as quitté Grenoble sans y rien regretter... sans avoir rien à te reprocher ?

— Sans regrets et sans remords, répondit-il en riant... j'y ai même acquis une forte dose de sagesse.

— Tant mieux, mon ami ; je vois avec reconnaissance que le bon Dieu a exaucé mes prières de chaque jour...

— Mon père va bien ?

— Très bien...

Madame Serraval étouffa un soupir.

(A suivre).